

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Enquête sur le comportement de paiement des entreprises au Maroc en 2021 : des délais raccourcis mais des retards toujours répandus

**Paris, le 18 janvier 2022** – Selon l'étude menée par Coface en 2021 sur le comportement de paiement des entreprises au Maroc<sup>1</sup>, les délais de paiement dans le pays restent longs, atteignant en moyenne **79 jours**. Ils s'améliorent néanmoins nettement, avec une durée raccourcie d'environ **14 jours** par rapport à la précédente enquête conduite en 2019.

Selon cette étude, les retards de paiement restent très répandus au Maroc, puisque près de la moitié des entreprises indiquent avoir connu un retard de paiement excédant trois mois au cours du dernier semestre. Alors que le PIB s'est contracté en 2020 (-6,3 % estimé après 2,5 % de croissance en 2019), les entreprises sont plus nombreuses à avoir perçu une détérioration. En 2021, alors que Coface prévoit une croissance de l'économie marocaine de 4,5 %, près de la moitié des entreprises semblent s'attendre à ce que les délais de paiement restent stables, et plus du tiers à ce qu'ils augmentent.

Les retards de paiement et impayés constituent une contrainte majeure pour les entreprises. L'année 2020 a vu une réduction du nombre de défaillances de 22 % par rapport à 2019 mais l'on observe une forte augmentation du nombre de défaillances en 2021 liée à un effet de rattrapage : +94% au 1er semestre 2021 d'après Inforisk.

### Délais de paiement<sup>2</sup> : toujours longs, mais des points d'amélioration

Le crédit inter-entreprises au Maroc connaît une nette amélioration par rapport à 2019 :

- Un peu **moins d'un tiers des entreprises interrogées estime que le délai de paiement légal maximal** de 60 jours **n'est pas respecté**.
- Près d'**un tiers des entreprises a constaté des délais de paiement maximaux supérieurs à 180 jours**.
- En comparaison de la dernière enquête menée en 2019, **le délai moyen estimé a diminué de 14 jours**, passant de 93 à 79 jours.
- **Le secteur de la chimie se démarque** par des délais de paiement bien plus longs que la moyenne, atteignant 134 jours.

### Des retards de paiement<sup>3</sup> supérieurs à trois mois pour près de la moitié des entreprises

- Dans la lignée des enquêtes précédentes, **les retards de paiement restent encore répandus** : 44,8 % des entreprises interrogées indiquent des retards importants, supérieurs à trois mois. S'il s'agit d'une légère amélioration, le nombre de retards supérieurs à 6 mois a progressé de 2,7 %.

<sup>1</sup> Enquête réalisée au cours du deuxième trimestre de 2021 auprès de 380 entreprises.

<sup>2</sup> Délai de paiement: Délai existant entre la date d'émission de la facture et la date effective de règlement par le client.

<sup>3</sup> Retard de paiement : Période entre la date d'échéance du paiement et la date à laquelle le paiement est effectué par le client.

- **Les retards semblent toutefois plus courts** : la part des retards de 90 à 120 jours a diminué de 5 points au profit de celle indiquant des retards courts (inférieurs à 30 jours).
- Il y a cependant la perception d'**une dégradation qui résulte surtout de l'impact majeur de la crise liée à la pandémie de Covid-19**. Celle-ci s'est accompagnée de mesures gouvernementales drastiques<sup>1</sup> ayant entravé l'activité économique (confinement, couvre-feu, fermetures des frontières aux touristes étrangers, fermetures des écoles, de lieux de travail, interdiction de voyager).

## Un positionnement prudent vis-à-vis de l'avenir, mais des signes d'amélioration après la crise

- **Les entreprises se montrent prudentes**: presque **la moitié anticipe une dégradation du climat des affaires et de la conjoncture économique**. Un cinquième seulement voit une amélioration à l'avenir.
- 21 % des entreprises déclarent s'attendre à une baisse de leur chiffre d'affaires au cours du prochain semestre. 39 % estiment que ce dernier augmentera et 41 % qu'il restera stable.
- Alors que près de la moitié des entreprises interrogées déclarent avoir vu leur trésorerie diminuer au cours du dernier semestre, elles ne sont plus que 22 % à le prévoir pour le semestre à venir.
- **Les entreprises interrogées estiment ainsi que cette amélioration de la conjoncture se traduira par une diminution des délais de paiement**, du fait de l'évolution de la pandémie, ainsi que de la fin de l'état d'urgence.

L'intégralité de l'étude est [disponible ici](#)

## CONTACTS PRESSE

### COFACE

Corentin Henry : +33 1 49 02 23 94 - [corentin.henry@coface.com](mailto:corentin.henry@coface.com)

### AGENCE RUMEUR PUBLIQUE

Simon Lozach : +33 6 32 26 41 56 - [coface@rumeurpublique.fr](mailto:coface@rumeurpublique.fr)

Hamza Bouali : +33 7 85 06 79 47 - [coface@rumeurpublique.fr](mailto:coface@rumeurpublique.fr)

### COFACE: FOR TRADE

Avec 75 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'Affacturage, le Recouvrement, l'Assurance Single Risk, la Caution et les services d'Information. Les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant ~50 000 clients, dans 100 pays, à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export. En 2020, Coface comptait ~4 450 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,45 €Mds.

## Pour plus d'informations, rendez-vous sur [coface.com](https://coface.com)

COFACE SA. est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

<sup>1</sup> L'indice de sévérité (Stringency Index calculé par Oxford University) était supérieur à 90 entre mars et juin 2020 (sur une échelle de 0 à 100) et se situe encore à 60.